

République tunisienne  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université de Sfax  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines



**RU** RECHERCHES  
UNIVERSITAIRES  
FLSHS

ISSN 2811-6585

**Academic Research**

**مجلة بحوث جامعية**

**Revue d'études littéraires, linguistiques et de sciences humaines**

**Numéro 18**

(2024)

<https://recherches-universitaires-flshs.com/>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue ou alors de soumettre des articles pour évaluation à paraître après acceptation dans un prochain numéro.

Recherches Universitaires  
*Academic Research*

مجلة باحث جامعية

ISSN – 2811-6585

**Numéro 18 (2024)**

**Rédacteur-en-chef**

Sadok Damak

**Comité de rédaction**

Salem Ayadi

Henda Ammar-Guirat

Ali Ben Nasr

Najiba Chkir

Hammadi Dhouib

Néji El-Ounelli

Habib Jamoussi

Mohamed Jerbi

Moncef Mahwachi

Riadh Miladi

Fathi Rekik

Akila Sellami-Baklouti

Kamel Skander

Mustapha Trabelsi

---

La revue pratique la double lecture à l'aveugle : chaque proposition d'article est anonymisée puis est lue par deux experts choisis par le Comité de rédaction pour l'évaluer.

Le double anonymat est strictement respecté, c'est une condition de la rigueur de l'évaluation. Le Comité de rédaction prend sa décision de publication (ou de rejet) sur la base des deux rapports d'expertise. Dans le cas où il faut arbitrer entre évaluations divergentes, il est fait appel à un troisième expert et il est demandé à l'un des membres du Comité de rédaction d'expertiser à son tour l'article dont l'évaluation n'a pas été unanime.

Les opinions qui y sont exprimées n'impliquent que les auteurs des articles qui y sont publiés et ne reflètent ni les opinions de l'éditeur ni celles du Comité de rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des idées soutenues dans leurs articles respectifs.

---

**Faculté des Lettres & des Sciences Humaines**

B.P. 1168 Sfax 3000, Tunisie

Phone – 00.216.74.670.557

Fax – 00.216.74.670.540

Website – [www.flshs.rnu.tn](http://www.flshs.rnu.tn)

## Sommaire : Tome I

Comité de rédaction – ii

Remerciements – iv

**1**

Les récits d'un holocauste commun dans *Étoile errante* de Le Clézio – Page 1

***Moez Rebai***

**2**

« L'autre Tunisien », chez les voyageurs européens du XVIII<sup>e</sup> siècle – Page 25

***Habib Jamoussi***

**3**

Global Citizenship across the Tunisian Curriculum: EFL, Civic Education, and History Textbooks as a Case Study – Page 57

***Nadia Abid***

Tome II – (Recueil d'articles en arabe) 87

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue ou alors de soumettre des articles pour évaluation à paraître après acceptation dans un prochain numéro.

## Remerciements

Les membres du comité de rédaction de la revue tiennent à remercier les évaluateurs académiques dont les noms suivent qui ont contribué par leurs compétences et leur expertise à l'aboutissement de ce numéro.

Votre professionnalisme a été un élément essentiel à la réussite de cette publication.

- Mohamed Ben Ayed
- Mohamed Bouhlef
- Radhouan Briki
- Mohamed Jerbi
- Bassem Jmal
- Mohamed Kallel
- Fathi Lissir
- Ali Loumi
- Asma Moalla
- Fathi Rekik
- Chokri Smaoui
- Mustapha Trabelsi

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscrivent via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue ou alors de soumettre des articles pour évaluation à paraître après acceptation dans un prochain numéro.

# « L'autre Tunisien », chez les voyageurs européens du XVIIIe siècle

Habib Jamoussi\*

## Introduction

Les récits ou relations de voyage constituent, jusqu'à nos jours, un genre littéraire exceptionnel. Ils transmettent des émotions, des angoisses et une façon d'appréhender une certaine réalité qui engage le lecteur dans un double voyage : celui que le voyageur effectue réellement, à l'intérieur d'une contrée lointaine, étrange et étrangère, et un autre imagé, à travers un texte qui reflète la représentation qu'on se fait de l'autre à l'époque de son auteur. Le lecteur s'aventure, ainsi, dans une lecture bidimensionnelle : réelle et fictive.

Les représentations véhiculées par ces textes (positives, négatives ou mitigées) sont, ainsi, soutenues par une grille, voire tout un corpus de valeurs et de croyances, projetées sur « l'autre », en fonction des appartenances culturelles et sociales du voyageur et de ses motivations qui l'amènent, lors de son voyage, à entreprendre une telle aventure.

Nous admettons donc, et par anticipation, que cette image retransmise par les récits de voyage n'est point apparentée au voyageur proprement dit. Elle relève plutôt d'un imaginaire collectif relatif à une société, dans un même espace socioculturel et à une même époque.

Dans ce sens, la Tunisie, qui fut de tout temps, une terre de mire, eu égard à sa position stratégique entre la Méditerranée et les portes du Grand Sahara, reçut une pléiade de célèbres voyageurs de diverses origines et pour divers desseins. Celle du XVIIIe siècle, fut, tout particulièrement, très convoitée par un grand nombre de voyageurs européens, qui s'y rendirent pour des périodes plus ou moins longues. En traversant ce pays, ces éminents étrangers

---

\* Faculté des Lettres et Sciences Humaines Sfax – Tunisie.  
DOI [10.71549/ru.i18.245](https://doi.org/10.71549/ru.i18.245)

relevèrent les moindres détails sur le pouvoir et la société, sur les us et coutumes, sur les pratiques religieuses, sur la faune et la flore et rapportèrent les anecdotes populaires les plus répandues. De retour chez eux ou bien à partir des terres tunisiennes, ils rassemblèrent leurs notes personnelles, impressions de voyages et correspondances, dans des relations de voyage qui demeurent jusqu'à nos jours des sources intarissables, voire incontournables pour l'historien, en première instance, dans ses champs d'investigations.

Cependant, dans ces relations de voyage, nous pouvons déceler l'image d'un « autre Tunisien », toute différente du véritable Tunisien et d'un ensemble socioculturel propre à la Régence de Tunis de l'époque.

Notre optique sera, donc, le décodage de cette « perception » à travers une lecture plurielle de textes qui représentent, toutefois, une source d'informations et de questionnements féconds, étant un exemple vif de la conception de l'altérité,<sup>1</sup> à un moment où l'Occident découvrait « l'autre », lointain, dans toutes ses dimensions sociales, politiques et culturelles et cherchait à embrasser le monde.

Nonobstant l'intérêt historique que présente cette littérature viatique, ces relations posent, par ailleurs, plus d'une problématique, dont principalement la mise en doute de l'honnêteté du voyageur, en dépit de l'assurance hypothéquée, de tous les voyageurs, quant à la véracité de ce qu'ils rapportaient.<sup>2</sup> Ce qui nous engage à faire la part entre le relevé du pittoresque et de l'insolite dans les récits de voyage en question, et les prédispositions intellectuelles et culturelles des voyageurs eux-mêmes.

---

<sup>1</sup> L'altérité, étant la reconnaissance de l'autre dans sa différence, Cf., Lorenzo BONOLI, « La reconnaissance de l'altérité culturelle », *Le portique* (en ligne), URL : <http://leportique.revues.org/1453>

<sup>2</sup> « Le régime de véridiction », ou bien « l'ensemble des règles qui permettent, à propos d'un discours donné, de fixer les énoncés qui pourront y être caractérisés comme vrais ou faux », est établi par Michel Foucault comme étant « une contrainte des textes académiques », cf., Catherine GALLOUET, David DIOP, Marcel BOCQUILLON et Gérard LAHOUATI, *L'Afrique du siècle des Lumières : savoirs et représentations*, Ed. Voltaire Fondation, coll. "SVEC", mai 2009, Avant-propos.

Ainsi, nous nous engageons dans une lecture critique de quelques relations de voyage que nous jugeons assez révélatrices de cet aspect d'attitude mentale que les voyageurs européens du XVIII<sup>e</sup> siècle affichèrent à l'encontre du Tunisien. Et nous focaliserons notre travail sur les récits de quelques voyages qui représentent parfaitement cette conception et ces regards portés sur le Tunisien du XVIII<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence : Jean André Peyssonnel, le Dr Shaw et Louiché Desfontaines, savants et hommes de science, Boyer De Saint Gervais, politicien et consul dans la Régence de Tunis en 1730, l'Abbé Poiret, naturaliste et philosophe, et Federico Pananti, captif de la course barbaresque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## **1. Voyages et voyageurs dans la Régence de Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle**

### **1.1. Voyages et siècle des Lumières**

Il n'est pas du ressort de l'inopinée que nous ayons centré notre intérêt sur ce siècle qui constituait pour l'Europe un revirement assez profond dans ses diverses dimensions et se définissait par un essor quasi général des différents domaines : politiques, économiques, intellectuels... Néanmoins, cette révolution généralisée ne demeurait pas sans incidences, puisqu'elle imprégna aussitôt les rapports de l'Europe avec le monde extérieur. Ces rapports étaient de consort véhiculés par un « esprit européocentriste » qui représentait ce monde comme l'exemple type de « l'inertie et du figé ». <sup>1</sup> Ne faut-il pas voir également, dans cette même Europe, épanouie par le rationnel philosophique et l'essor scientifique, une autre force qui sombrait dans la haine de l'étranger et du « barbare » ? <sup>2</sup>

Afin d'étayer cette image stigmatisée de « l'autre », les intellectuels du siècle des Lumières se référaient à des archétypes fondés sur leurs caractéristiques physiques et vestimentaires et sur

---

<sup>1</sup> Pierre CHANU, *la civilisation de l'Europe des lumières*, Paris, Arthaud, 1971, p. 43.

<sup>2</sup> « La fascination des écrivains pour l'Orient faisait place à une déception et une désillusion donnant lieu, à leur tour, à une agressivité insoutenable qui allait jusqu'à préfigurer l'histoire et annoncer les affres du colonialisme », Rachid NAIM, « L'Arabe aux yeux de l'orientalisme littéraire », in *Interfrancophonies*, n°3, 2010.

l'ensemble de leurs coutumes socioculturelles, d'une façon générale. Ce qui contribuait à la création et à la diffusion d'une image généralisatrice, déformée, voire dégradante et fondée principalement sur des éléments extérieurs qui facilitaient la prise de conscience de « l'autre », étranger et étrange. J.J Rousseau, n'écrivait-il pas à ce propos : « Quelque intérêt, que nous ayons à nous connaître nous-mêmes, je ne sais si nous ne connaissons pas mieux tout ce qui n'est pas nous. Pourvus par la nature d'organes uniquement destinés à notre conservation, nous ne les employons qu'à recevoir les impressions étrangères, nous ne cherchons qu'à nous répandre au-dehors, et à exister hors de nous... ».<sup>1</sup>

À l'instar de cette image véhiculée par les intellectuels du siècle des Lumières des peuples « d'ailleurs », celle des voyageurs européens dans le monde et sur les rives de la Méditerranée, plus précisément, dépeignaient le prototype d'un « autre », « primitif et irrationnel » face à l'Européen « civilisé et passionné de science ». *Ipsa facto*, ils réduisaient cette image en un simple jeu de miroirs déformés où le reflet de l'un réfléchissait inmanquablement l'autre. Le mythe du « bon sauvage », qui se répandait en tant que support de tout un courant philosophique suscitait, pour ces voyageurs, la construction de nouveaux rapports sociaux et d'une nouvelle définition de l'homme, appropriés à d'autres modèles de sociétés, en l'occurrence ceux des sociétés primitives décrites et remodelées dans leurs relations de voyage.<sup>2</sup>

En Orient et plus précisément sur les rives sud de la Méditerranée, les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'attardaient longuement sur les Orientaux et leurs mœurs.<sup>3</sup> Leurs jugements sur ces peuplades révélaient assez souvent leurs préjugés. Leur éducation et leurs diverses formations intellectuelles les piègeaient

---

<sup>1</sup> Jean Jacques ROSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, <http://dormirajamais.org/rousseau/> Texte publié dans *Le courrier de l'Unesco*, mars 1963, 16<sup>ème</sup> année, et repris dans *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1973.

<sup>2</sup> Cf., Aline GOHARD-RADENKOVIC, « L'altérité dans les récits de voyage ... », *Op.cit.*

<sup>3</sup> Sur les voyageurs en Afrique du Nord, consulter, tout particulièrement, Denise BRAHIMI, *Opinions et Regards des Européens sur le Maghreb aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Alger, SNED 1978, introduction et passim.

dans une vision qui mêlait Africains, Orientaux, Arabes et Musulmans, sans distinctions aucunes et rendaient difficile une véritable connaissance profonde de ce monde extérieur. Récits et images s'imbriquaient, en fin de compte, pour enfanter des portraits stéréotypés et des scènes facilitant la formation de l'identité de ces « Autres », différents de nature et par leur culture, des Occidentaux. Dans ces récits, la présentation, ne serait-ce de l'Oriental, était, ainsi, « plus une exposition des différences avec l'Occidental pour tout ce qui se rapportait aux caractéristiques physiques, aux vêtements, aux manières, aux mœurs, au gouvernement, à la religion et à l'armée, qu'une transcription exacte de la réalité... ».<sup>1</sup>

## **1.2. Les voyageurs européens et la Régence de Tunis au XVIIIe siècle.**

Qui étaient-ils ?<sup>2</sup>

Le XVIIIe siècle fut le plus fertile pour la Régence de Tunis, ayant enregistré l'arrivée d'une pléiade de voyageurs entre 1700 et 1816, dont plusieurs furent d'éminents intellectuels et des hommes de sciences. Toutefois, nous ne pouvons les considérer dans leur totalité en tant que tels, car un voyageur pris à part ne peut représenter qu'une entité qui pourrait, à priori, révéler, mais assez vaguement, le rapport qui existait entre lui, en tant qu'auteur du récit de voyage, et le milieu dont il était issu. Par contre, considéré par ses origines, issu d'une société occidentale, en l'occurrence, il présenterait mieux le courant intellectuel au sein duquel il s'était formé.<sup>3</sup>

Les voyageurs véhiculaient avec eux, donc, une abstraction de la Régence de Tunis et du Tunisien, conçue au préalable dans leurs sociétés, et qu'ils transposèrent dans leurs notes personnelles, dans leurs correspondances avec leurs supérieurs et dans leurs récits de

---

<sup>1</sup> Irini APOSTOLOU, *L'orientalisme des voyageurs français au XVIIIe siècle. Une iconographie de l'Orient méditerranéen*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009, p. 59.

<sup>2</sup> Voir annexe, « Tableau récapitulatif des plus célèbres voyageurs en Tunisie au XVIIIe siècle ».

<sup>3</sup> C'est pour cette raison que nous insistons dans le tableau, en annexe, sur « la qualité » du voyageur.

voyage. Cette abstraction ou représentation, n'était pas au fait, imaginaire, elle était plutôt erronée.

Par ailleurs, nos voyageurs n'étaient pas seulement porteurs d'une conception européenne de la société Tunisienne et maghrébine en général, ils étaient également des observateurs très méticuleux. Leur tâche était, à ce niveau, rigoureuse en essayant de disséquer la société qu'ils visitaient et de faire la démarcation entre « le su et le vu ». Car, en arrivant en Tunisie, ces voyageurs étaient déjà imbus par l'influence de leurs sociétés d'origine, et préparés intellectuellement et culturellement à affronter un pays et une société qui ne leur était guère étrangère, et dont ils s'étaient informés par leurs lectures et par ouï-dire.

Outre cette représentation idéale, et loin de tout engagement politique et de toute restriction morale, ces voyageurs, ne montraient aucune gêne de relater les scènes tels qu'ils les avaient vécus en témoins oculaires,<sup>1</sup> ou bien selon ce qu'ils avaient collecté chez les Tunisiens et leurs coreligionnaires qui ont vécu et qui vivaient parmi les Tunisiens.<sup>2</sup> Seulement, avaient-ils atteints réellement cette objectivité qu'ils avaient toujours confirmée rapporter, aux préfaces de leurs relations ou dans leurs correspondances ?

Nos voyageurs avaient beau tenter d'être les plus fidèles possible dans ce qu'ils rapportaient sur le pays et les gens, leur témoignage ne pouvaient se détacher de cette perception européenne de la société tunisienne, qui a amplement imprégné leurs écrits par référence aux milieux intellectuels et culturels dans lesquels ils se sont formés. D'où leur prédisposition à émettre des jugements de valeur et des préjugés qui stigmatisaient le comportement socioculturel de tout un peuple.

---

<sup>1</sup> « Au sens absolu, et selon Marc BLOCH, le bon témoin n'existe pas ; il n'y a que de bons ou mauvais témoignages... A peu d'exceptions près, on ne voit et on n'entend bien que ce qu'on s'attachait à percevoir. », Marc BLOCH, *Apologie de l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Cahiers des Annales et Armand Colin, 2ème édition, 1952, p. 61.

<sup>2</sup> Cf., Habib JAMOSSI, *La perception européenne de la société tunisienne au XVIIIe siècle à travers les voyageurs*, C.A.R. dactylographié, Faculté des Sciences Humaines de Tunis, septembre 1990, p.120 et passim.

### Comment se présentaient leurs relations de voyage ?

Entre envie et besoin d'écrire, l'écriture répond à une double alternative : Celle d'une satisfaction personnelle et d'un désir ardent qui submerge l'écrivain, afin d'extérioriser un sentiment ou une pensée ; c'est le fait de vouloir laisser une trace, de garder un souvenir et de perpétuer sa mémoire. Il y a par contre, ceux qui sont tenus, par une obligation externe, d'entretenir une tierce partie, par des rapports dans le cadre d'une mission. Mais toujours est-il, c'est le plaisir d'être lu, car celui qui écrit pense forcément à un lecteur, particulier et ciblé, ou bien l'untel qui cherche à s'informer.

Pour les voyageurs européens de la Régence de Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux cas étaient présents. Le fait de transformer leurs voyages en « Relations » ou « Récits » de voyage, émanait souvent de leurs qualités d'intellectuels ou bien de chercheurs qui se déplaçaient en Tunisie en vue de mener ou de compléter des recherches. Ce qu'ils rapportaient souvent, avec eux, constituait, en premier lieu, la synthèse de leurs investigations sur terrain, telle la volumineuse « *Flora Atantica* »,<sup>1</sup> de Louiché Défontaines.<sup>2</sup> D'autres, par habitude d'entretenir un journal personnel, laissaient des manuscrits qu'ils n'avaient même pas l'intention de publier et dont l'importance posthume se révélait après même de longues années. De proches amis, des organismes ou des historiens de profession se chargeaient alors de leurs publications.<sup>3</sup> D'autres étaient obligés, au cours de leurs missions, politiques, scientifiques ou de rédemption, d'entretenir leurs proches, leurs supérieurs ou

---

<sup>1</sup> Louiché DESFONTAINE, *Flora Atlantica, sivi historica plantarum quae in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescent*, 4 vol., Paris 1898.

<sup>2</sup> Cf. Dureau DE LA MALLE, *Fragment d'un voyage dans la Régence de Tunis et d'Alger fait de 1783 à 1786, par Louiché Desfontaines*, t.2, Paris 1838, Introduction, p. XXX.

<sup>3</sup> C'est le cas du médecin personnel de Hammouda Pacha-Bey (1782-1814), Louis FRANK. Son journal personnel fut confié à son ami J.J MARCEL, dont il transforma le contenu en un récit de voyage intitulé : *Histoire de Tunis précédée d'une description de cette Régence par le Dr Louis Frank*, Paris, Fermin Didot, 1850.

leurs gouvernements par des lettres et des rapports de leurs activités en Tunisie.<sup>1</sup>

Enfin, pour ceux dont les voyages furent forcés, le cas des captifs de la course barbaresque, leurs relations n'étaient que de lointains souvenirs, de quelques mois ou de quelques années, qu'ils avaient passés en captivité, à l'instar de l'Italien Federico Pananti, pris en captivité en 1811 par des corsaires algériens.<sup>2</sup>

Les relations de voyage qui nous sont parvenues, sont donc polymorphes, sous diverses formes : des études scientifiques, des rapports officiels, des journaux intimes, à l'instar des « Mémoires du chevalier d'Arvieux »,<sup>3</sup> ou le Journal personnel de L'Amiral russe Kokovtsov,<sup>4</sup> ou bien une sorte d'autobiographie comme celle du célèbre vicomte de Chateaubriand.<sup>5</sup>

Ces relations doivent théoriquement relever de l'intérêt des historiens en premier lieu. Ces derniers tâchent, souvent, d'y retrouver une information historique afin d'éclaircir un évènement ou un fait historique précis. Mais, étant donné que ce sont des textes d'un style littéraires bien particulier et rédigés dans diverses langues, ils préoccupent simultanément les hommes de lettres qui les traitent dans le cadre d'études de la « littérature comparée ». Nous les considérerons, au niveau de ce travail, en tant que textes historiques qui enrobent des jugements et de préjugés, taillés

---

<sup>1</sup> Tel André Peyssonnel, dont les correspondances furent publiées par Dureau DE LA MALLE, *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du Roi en 1724-1725*, t.1, Paris 1838 ; Lucette VALINSI l'annota sous le titre, *J.A Peyssonnel, voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, Paris, La Découverte, 1987.

<sup>2</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger contenant des observations sur l'état actuel de cette Régence, les rapports des Etats barbaresques avec les puissances européennes et l'importance pour celles-ci de les subjuguier*, traduit de l'anglais, Le Normant, Paris, 1820.

<sup>3</sup> Chevalier D'ARVIEUX, *Mémoires du Chevalier d'Arvieux envoyé extraordinaire du Roy...* 4 Volumes, Paris, Edi. De Lespine, 1735.

<sup>4</sup> Marcel CANARD, "Une description de la côte barbaresque au XVIII è S par un officier de la marine russe" in *R.A*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tri 1951, p. 164.

<sup>5</sup> René DE CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Edi. Didier, 1848.

au préalable à l'égard de notre société, et qu'il faut récupérer avec beaucoup d'égard.<sup>1</sup>

## **2. « L'autre » Tunisien : Autour d'une littérature référentielle**

Aux premiers contacts avec les peuples africains et asiatiques, les voyageurs européens du XVIIIe siècle subirent un « choc culturel » dont les origines furent leurs références idéelles puisées dans des schèmes érigés en canons ; celles de la société occidentale à travers laquelle ils se permettaient de considérer et de juger les autres. Leurs jugements émis tout particulièrement sur les coutumes, les rites religieux, et sur l'apparence physique des hommes et des femmes, exprimaient, tantôt la curiosité, tantôt le dénigrement, souvent les deux rassemblées, se versant dans des comparaisons et des analogies avec ce qui leur était familier.

Entre, le « su » et le « vu », souvent sous-jacents et occultés, le lecteur avisé serait amené à adopter une attitude de vigilance entre le « réel » et « l'imaginaire » qui étaient véhiculés dans ces récits et portés contre « l'autre », tout étranger qu'étrange.<sup>2</sup> Pour nous, il s'agit de l'image de « l'autre Tunisien », considéré en tant qu'être et dans ses dimensions socioculturelles.

### **2.1. Deux sociétés différentes**

Une telle différence était réglemantée selon le propre et unique paramètre référentiel de nos voyageurs : La société occidentale par ses structures sociales et son essor intellectuel et scientifique. En référence, toutes les autres étaient « barbares ». Par Analogie, la société tunisienne, pour notre cas, constituait dans la vision des voyageurs du XVIIIe siècle, la négation de la leur, tant qu'elle ne s'apparentait nullement aux normes occidentales.

#### **a. Une société policée et une société barbare :**

Dès ses premiers pas sur les côtes nord-africaines, le naturaliste Abbé Poiret, philosophe et disciple de Rousseau, se mit à émettre des jugements contre les « hordes d'habitants », qu'il avait

---

<sup>1</sup> Toutefois, nous prévenons que ce ne sont nullement les formes stylistiques de ces écrits qui nous intéressent en premier lieu, nous tâcherons d'y retrouver la perception européenne de la société tunisienne au XVIIIe siècle et plus précisément « l'autre tunisien ».

<sup>2</sup> Souvent, la peur de l'autre alimentée par sa méconnaissance produit une certaine haine envers lui,

rencontrées dans ses déplacements à travers les régions montagneuses frontalières, entre la Régence de Tunis et celle d'Alger. « Jamais, écrivait-il à son ami le Docteur Forestier, je n'ai mieux apprécié une nation policée, que depuis que j'habite chez un peuple barbare. Jamais la beauté, la commodité de nos grands chemins ne m'a tant frappé, que depuis que je suis obligé de voyager à travers des broussailles et des marécages... Dans ce pays-ci, l'on ne connaît ni hôtellerie, ni chaises de postes, ni aubergistes attentifs et obligeants. Il ne faut pas s'imaginer trouver de grandes routes, des chemins battus et ombragés, des lieux de repos et de délasserment : Trop heureux si à la fin d'une journée fatigante l'on pouvait rencontrer quelques chétives bicoques, et un mauvais grabat ! Jamais il ne le faut espérer. Pour voyager, dans ces contrées barbares, il faut oublier l'Europe ; il faut renoncer à ces douces habitudes contractées dès l'enfance et qui deviennent par la suite presque indispensables ».<sup>1</sup>

Et de reconnaître un peu plus loin, qu'il était conduit dans ses jugements par des préjugés construits au préalable, avant son départ : « Il est, mon cher Docteur, une foule de préjugés nationaux dont on ne peut se dépouiller que dans des voyages semblables à celui que je fais... Chez les peuples policés, le génie actif et créateur sans cesse invente et perfectionne. Il embellit la demeure de l'homme et convertit à son usage les productions de la nature... Né au milieu de ces préjugés, je les avais conservés jusqu'à présent. Je plaignais ces peuplades errantes auxquelles nos belles découvertes sont inconnues et qui n'ont ni pain, ni lit, ni maisons... Ils n'ont point de maisons ; mais qu'en est-il besoin dans ces heureuses contrées où une simple toile, une cabane de feuillage, les creux d'un rocher suffisent dans les plus mauvais temps pour garantir des injures de l'air ?... ».<sup>2</sup>

Nous relevons dans ce passage assez révélateur, l'insistance de ce naturaliste sur cette différence entre deux sociétés diamétralement opposées : L'une « civilisée », celle à laquelle il appartenait et l'autre « Barbare », celle qu'il visitait et dont il

---

<sup>1</sup> Abbé POIRET, *Voyage en Barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785/1786*... Paris, Librairie De La Rochelle, 1789, t.1, Lettre XIII, p. 44.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 47-49.

essayait de transmettre les images à son ami. Elle n'était, par ce fait, concevable que par la négation de l'autre, et notre voyageur devait, retrouver en elle ce qui ne s'apparentait nullement à la sienne ; tout en reconnaissant explicitement qu'il partait dans ses jugements sur les principes d'une « foule de préjugés nationaux ». D'ailleurs, par le biais de ces « préjugés », il confirme ce qu'il avait écrit au début de son ouvrage, qu'on lui avait « dépeint les Arabes et les Maures comme les êtres de la nature les plus inhumains et les plus féroces, haïssant les Chrétiens tant par principe de religion, que par préjugé d'éducation. C'est un triomphe, un acte méritoire pour un Arabe que de répandre le sang d'un Européen... ».<sup>1</sup>

Il semblait à Poiret que son ami ne pouvait concevoir le « singulier » que par la négation au « commun ». Et, afin de mieux saisir cette singularité « barbaresque », il fallait, donc et sans équivoque « oublier l'Europe » et renoncer aux douces « habitudes contractées dès l'enfance et qui deviennent par la suite presque indispensables ».

Il ne pouvait, en concomitance, mieux reconnaître les vertus de la « société policée » dont le génie « actif et créateur sans cesse invente et perfectionne », que par le truchement de l'image des hordes errantes qui vivaient hors temps. Afin de soutenir ce qu'il avançait, des éléments de la vie courante de la première, devenaient, des références de base pour juger la seconde : Les « grands chemins » par opposition aux « broussailles » et aux « marécages », la présence « d'hôtels », de « chaises de postes » et « d'aubergistes attentifs et obligeants », cédait la place à un paysage de désolation, chez ces « Barbares », là où l'on ne rencontrait « à la fin d'une journée fatigante que quelques chétives bicoques, et un mauvais grabat ».

#### b. Une société d'ordre :

Jean André Peyssonnel appartenait à une société, qui gardait encore en 1724, ses structures féodales. Dans la Régence de Tunis, une autre lui était incompréhensible et complexe. Il n'avait d'autre référent que la société occidentale pour pouvoir la schématiser à ses supérieurs de l'Académie des Sciences. Les trois ordres de la société féodale lui servaient comme référence pour diviser la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

société tunisienne de l'époque en groupes sociaux. Il avait donc, rangé « tous les habitants de ce royaume en trois **classes**. Les Turcs forment le premier **rang** : Ils y sont nécessaires pour tenir en crainte et subjuguier les Maures, surtout de la campagne. Parmi les Maures, les principaux habitants bourgeois, marchands et autres forment le second **état**, et les Bédouins ou paysans de la campagne sont ceux qu'on peut comprendre sous la troisième classe... ».<sup>1</sup>

Pour étayer ce schéma, apparemment abusif et non approprié aux réalités sociales tunisiennes de l'époque,<sup>2</sup> il lui fallait ajouter un nouvel élément afin de clarifier à ses supérieurs, avec exactitude, la différence entre ces trois composantes de la société tunisienne. Selon sa description, la physionomie déterminait également le rang social : « ... [L]a couleur de leur peau ou le sang du pays est différent suivant les trois états. Le premier rang a le sang assez beau et blanc. Comme les enfants sont issus de Turcs, de renégats ou d'esclaves chrétiennes, leur sang est assez beau. Le second rang est assez basané à cause du mélange qui se fait des naturels maures avec les esclaves chrétiennes. Le troisième tient un milieu entre le blanc et le noir... ».<sup>3</sup>

Enfin, pour compléter cette dissection harmonieuse de la société tunisienne, Peyssonnel faisait intervenir d'autres éléments qui marquaient la différence entre ces trois « ordres », en l'occurrence les habillements, les manières de vivre et les meubles :

« Les personnes que nous avons dit composer le premier rang, notait-il, ...tant d'hommes que de femmes, ont l'habillement et la coiffure qui sont en usage dans le Levant. Ainsi je n'ai rien à ajouter à tout ce qui se trouve écrit sur cet article dans les relations

---

<sup>1</sup> Notons la confusion de Peyssonnel, ne pouvant déterminer avec exactitude la nature de la société tunisienne, s'il s'agissait véritablement de « classes », de « rangs », d'« ordres » ou bien d'« états » ; Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...op.cit.*, t.1, p. 66-67.

<sup>2</sup> Nulle étude ne reconnaît à la société tunisienne, à aucune époque de son histoire, cette division qui s'apparente aux sociétés « féodales », la société tunisienne étant plus hétéroclite et le produit du brassage de plusieurs ethnies et peuples qui se sont succédé sur le territoire. Elle était, à cette époque, plutôt divisée en groupes distincts selon leur origine, leur richesse, leur position géopolitique en tant qu'urbains ou ruraux et selon leurs rapports avec l'administration beylicale ; le « Makhzen »

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.74.

du Levant. Les personnes qui composent la seconde classe, marchands et bourgeois, sont vêtus avec des caleçons, une chemise à grandes manches, une tunique de laine sans manches, une cape ou bernous (sic) fait d'une pièce avec un capuchon de même que les caps de nos bergers... Les Bédouins et Arabes paysans de la campagne qui composent la troisième classe sont la plupart nus, n'ayant qu'une pièce de laine qui les couvrent. Les femmes ont quelquefois une chemise de toile ; bien souvent elles n'ont qu'une tunique de laine, la moitié rouge l'autre moitié bleue et un bernous (sic) qu'on appelle *sufficielli*,<sup>1</sup> mis presque de même manière... ».

Les meubles constituaient également un élément de différenciation entre les trois classes : « Les gens de la première classe ont des sofas garnis d'une natte, d'un matelas de tapis et de carreaux et se servent de meubles ordinaires aux Turcs du Levant. Ceux de la seconde classe possèdent des meubles selon leurs moyens. Pour ceux de la troisième, ils n'ont absolument qu'une natte et une peau de mouton qui leur tient de meuble, de lit de chaises, de table, etc., ...de sorte que quatre aunes de toile de laine, un plat de bois, un *bardac* (sic),<sup>2</sup> une natte et une peau de mouton sont les meubles, l'habillement, la vaisselle et, bien souvent, tout le vaillant d'un habitant de ce pays qui,<sup>3</sup> avec cela, ne se croit pas pauvre... ».<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Confusion entre le *Sefseri*, drap, en toile ou bien en soie, blanc, utilisé par les femmes urbaines pour se couvrir le corps en sortant dans la rue et la *Khella*, sorte de drap multicolore dont les bédouines se vêtent par-dessus leurs vêtements d'intérieur et maintiennent au niveau de la taille par une ceinture en fibres laineuses.

<sup>2</sup> Une sorte de broc pour verser l'eau

<sup>3</sup> L'Abbé Poiret était plus précis dans sa description : « Ils n'habitent, écrivait-il, que des tentes, ou des cabanes formées de branches d'arbres et de roseaux... Ils ne connaissent d'autre lit que la terre sur laquelle les plus délicats étendent un peu de paille, une natte ou un grossier tapis. Quelques vases de terre pour cuir et apprêter le *Courcouçon* (le couscous), une écuelle de bois pour puiser de l'eau et traire les vaches, une peau de bouc pour battre le beurre, deux petites meules portatives pour écraser le blé et le réduire en semoule, voilà à quoi se borne toute leur batterie de cuisine. » ; Abbé POIRET, *Voyage en Barbarie...Op.cit.*, p. 35.

<sup>4</sup> Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...Op.cit.*, t.1, p. 67-68-69

## c. « La Médecine n'occupe pas beaucoup de place » :

« ...Les Mahométans, écrivait le Dr Shaw, sont en général si entêtés de la prédestination, que souvent ils refusent absolument d'écouter les Médecins et de ne prendre aucun remède. D'autres, un peu moins superstitieux, se moquent des secours de la Médecine et attendent leur guérison des efforts de la nature, ou bien par une conduite plus blâmable encore, ont recours à ce qu'ils appellent *Magar-eab*,<sup>1</sup> c'est-à-dire des charmes et des enchantements. Sur ce pied-là, on jugera aisément que l'histoire de la Médecine n'occupera pas beaucoup de place,<sup>2</sup> car à l'exception de quelques remèdes et à l'usage près des bains, qu'ils ordonnent à des personnes de tout âge et de quelques tempéraments que ce soit, pour toute sorte de maladies, ils n'ont que fort peu de spécifiques, dont ils se servent dans tous les cas... ».<sup>3</sup>

Il est vrai qu'en cas de maladies, les Tunisiens accouraient à la nature pour y trouver remède. Au fil des siècles, ils ont développé une médecine empirique qui devenait populaire. C'est l'expérience qui leur apprit que la consommation de quelques fruits ou bien quelques légumes crus et au pire des cas, quelques tisanes d'herbes sauvages, guérissent des maladies les plus coriaces, telles, la dysenterie, les coliques, la goutte et la gravelle.

Le Dr Shaw, qui trouvait les Tunisiens trop superstitieux et n'avaient aucun respect pour la vraie médecine, nous donne, pourtant, une longue nomenclature des plantes médicinales, dont : « la *scabieuse*,<sup>4</sup> qui se mange en salade ou prise en décoction et guérit les fièvres tierces et quartes. Les racines du *Borustum*,<sup>5</sup> guérissent la colique. Les racines de *Bookoka* ou d'*Arisarum*,<sup>6</sup> séchées et pulvérisées sont utilisées contre la gravelle. La poudre

---

<sup>1</sup> Il s'agit probablement des charlatans qui se voulaient guérisseurs et qu'on appelait *Mgharba-s* ou Marocains

<sup>2</sup> Souvent il fait allusion, à la médecine telle qu'elle est pratiquée en Europe.

<sup>3</sup> Thomas SHAW, Shaw (T), *Travels observations relating to sevral parts of Barbary and Levant*, Oxford, 1738, p. 264.

<sup>4</sup> Plante herbacée à fleurs mauves, reconnue depuis longtemps, pour guérir la gale.

<sup>5</sup> Plante granulée, appelée communément en Tunisie, *Habba Souda*, la graine noire.

<sup>6</sup> Une fleur composée d'une enveloppe cylindrique, de couleur blanchâtre tachée et rayée de pourpre ou de vert.

d'*Orobanche*,<sup>1</sup> est, de son côté, très efficace contre la diarrhée... ».<sup>2</sup> Quelques autres voyageurs, et c'est probablement la déformation professionnelle qui les incitait à jouer le rôle de médecins,<sup>3</sup> présentaient parfois une prescription médicale avec sa posologie et son mode préparatoire.

## 2.2. Le Tunisien manque de civisme

Les habitudes et les coutumes occidentales, devenaient, également un référent pour nos voyageurs dans leurs jugements du comportement social du Tunisien. C'étaient plutôt le comportement socioculturel qui permettait à ces visiteurs de mesurer le degré de civisme du Tunisien, aussi bien chez-lui que dans la rue et dans son lieu de travail. Un référentiel culturel occidental jouait, une fois de plus, le rôle d'un miroir réfractant pour nos voyageurs, telle les « affections chaleureuses et douces de l'Européen » dont le Tunisien était « privé ». Réduit au stade animal, « Le Maure, selon Pananti, peut être regardé comme un être qui végète : Il jouit à la vérité des plaisirs des sens, mais il ne connaît ni la bienveillance, ni l'humanité ; et il n'a point le noble privilège d'étendre ses facultés intellectuelles... ».<sup>4</sup> A la lumière du jugement de ce captif, tous les préjugés qui fusionnaient dans les récits de voyages, fustigeaient sans merci, le comportement « non humain » du Tunisien.

### a. Le Tunisien ne connaît aucun plaisir de la vie :

Rien que les plaisirs répandus chez les Européens à cette époque qui s'élevaient en référence, et qui manquaient à la vie commune des barbaresques, « barbares ». Tout comportement socioculturel, en dehors de ce qui était courant dans les sociétés occidentales

---

<sup>1</sup> Les orobanches sont des plantes herbacées de petite taille, de 10 à 60 cm selon les espèces.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>3</sup> André PEYSSONNEL donnait assez souvent une description détaillée des plantes médicinales et leur mode préparatoire. Mais, l'exemple le plus frappant demeure celui du Dr Frank qui réserva dans sa *description* deux chapitres, le premier pour « Les maladies les plus fréquentes de la Régence », et le second pour « La médecine à Tunis », Jean Jacques MARCEL, *Histoire de Tunis, précédée d'une description de cette Régence par le Dr Louis Frank*, Paris 1850 ; réédité par les Editions Bouslama, en fac-simile, Tunis 1979, p.130 et p. 136.

<sup>4</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger... op.cit.*, p. 376.

devenait, automatiquement, « étrange », « aberrant » et approprié à la « sauvagerie ».

« ...Ils ne connaissent aucun de nos plaisirs, insistait Peyssonnel. La bonne chair, le plaisir de boire du vin et des liqueurs, les jeux, les spectacles, les promenades même leurs sont interdits ou défendus ; ils n'ont que le plaisir des femmes dont le bas peuple ne peut jouir à cause de sa misère... ».<sup>1</sup>

Le comportement des hommes envers les femmes chez tous les Nord Africains, devenait, pour nos voyageurs, à l'instar du Docteur Shaw, un signe de barbarie, car selon lui, « On traite ici d'extravagance les égards que les nations polies de l'Europe ont pour les femmes et l'on prétend que nos déférences pour le beau sexe sont autant d'infractions que nous faisons à la loi naturelle, qui donne à l'homme le rang sur la femme. De là vient que les premières dames de ce pays ne sont regardées que comme une espèce de domestiques distinguées... ».<sup>2</sup>

b. Il est fainéant, ignorant et grossier :

La fainéantise, l'ignorance et la grossièreté, constituaient trois traits de caractères que la quasi-totalité des voyageurs retrouvaient chez le Tunisien du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, se rendaient-ils compte de la confusion dans laquelle ils tombaient, quant à la part entre un fait marquant, certes, celui du développement scientifique et intellectuel que l'Occident connut au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et les jugements de valeurs qu'ils émettaient à l'encontre du Tunisien ?

Pour le Docteur Shaw, la fainéantise n'était pas le caractère dominant du Tunisien seulement, mais il était propre à tous les Arabes : « ...Ils ne s'attachent à aucun art ni à aucune profession. Ils passent toute leur vie à ne rien faire ou à se divertir. Quand les devoirs de la campagne ne les invitent à sortir, ils demeurent tranquillement au logis, où leurs occupations se réduisent à fumer la pipe,<sup>3</sup> ou à se tenir au frais. Ils ne connaissent point les plaisirs domestiques et ne savent ce que c'est que de causer avec leurs

---

<sup>1</sup> Dureau DE LA MALLE, *Fragment d'un voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger... op.cit.*, p. 70.

<sup>2</sup> Thomas SHAW, *Travels observations... op.cit.*, p. 303.

<sup>3</sup> Ou plutôt le narguilé.

femmes ou de jouer avec leurs enfants. Tout ce qu'ils aiment au monde, c'est leur cheval, c'est là l'objet de leur attention... ».<sup>1</sup>

Quant à Laugier de Tassy, il retrouvait chez les Tunisiens, ainsi que chez les autres Nord Africains, tous les vices innés, déjà dénoncés par les Européens :<sup>2</sup> « Les Barbaresques, écrivait-il en 1725, que l'on croit naturellement cruels et inhumains, sont véritablement fort grossiers et ignorants. La plupart n'ont pour guides que les coutumes de leurs ancêtres et la superstition ; et ils nous paraissent d'autant plus sauvages et plongés dans les ténèbres de l'ignorance... Les Turcs qui gouvernent ce royaume sont la plupart des gens grossiers, mal élevés de la lie du peuple et des proscrits... ils ne connaissent presque point ce que nous appelons politesse et politique et ils n'ont que ce que la nature leur a donné, sans étude ni réflexions ».<sup>3</sup>

Le consul français, Boyer de Saint Gervais, s'arrêta sur le comportement grossier et aberrant des Tunisiens qu'il peignit avec plus de précision : « Les uns et les autres (Mores et Turcs), écrivait-il, sont dans les usages des chapelets, dont les personnes en place roulent les grains entre leurs doigts, dans le temps que vous leur parlez d'affaire... Ils reçoivent les visites des Chrétiens sans se lever, assis sur des carreaux, les jambes croisées l'un sur l'autre, se contentant pour toute civilité de leur tendre la main ».<sup>4</sup>

L'ignorance, ce deuxième trait de caractère, les frappait, sans exception aucune, « tous les peuples de la Barbarie,<sup>5</sup> sont plongés dans l'ignorance la plus profonde, selon Louiché Desfontaines : « ...Les plus habiles d'entre eux savent lire, écrire et compter ; ils ne désirent pas d'étendre plus loin le cercle de leurs connaissances.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 298-299.

<sup>2</sup> DESFONTAINES les résumait d'un trait : « crédules, avarés, superstitieux, jaloux à l'excès, souvent livrés à la débauche la plus honteuse et la plus infâme ... », Dureau DE LA MALLE, *Fragments d'un voyage dans la Régence de Tunis et d'Alger fait de 1783 à 1786*, Paris 1838, p. 21.

<sup>3</sup> Laugier DE TASSY, *Histoire du Royaume d'Alger...* Amsterdam, Chez Henri de Sauzet, 1725, p. 308-309.

<sup>4</sup> Boyer DE SAINT GERVAIS, *Mémoires historiques qui Concernent le gouvernement de l'ancien et le nouveau royaume de Tunis ...* Paris, chez Ganau, 1736, p. 69.

<sup>5</sup> L'ensemble des trois Régences ottomanes de l'Afrique du Nord, celle de Tunis, d'Alger et de Tripoli.

Nos sciences leur paraissent inutiles au bonheur de la vie. Ils disent de bonne foi que les chrétiens sont des fous qui se tourmentent jour et nuit pour de vaines chimères... ».<sup>1</sup>

L'image de la grossièreté, troisième caractère saillant de tous les Tunisiens, s'élevait au niveau du sarcasme dans le récit de Peyssonnel. Il la retrouvait précisément au tour de la table : « Quand on a servi les couscoussous, tous se mettent accroupis autour du plat comme aussi ceux qui arrivent sans être priés ni conviés ; ils avalent ce qu'ils peuvent fort vite, se retirent ensuite sans attendre les autres, vont boire de l'eau et font quelques vents par la bouche. Ils avalent si avidement les aliments, tant solides que liquides, qu'ils ne permettent pas à l'air, qui est dans la capacité de l'estomac, de sortir pour faire place aux aliments qu'ils dévorent. L'air se trouve ensuite comprimé et est obligé de sortir par la fenêtre la plus prochaine... ».<sup>2</sup>

### 3. Le Tunisien est un être étrange

Les relations de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle, se caractérisaient, particulièrement, par une certaine curiosité dans la façon de voir les choses et les hommes. Cette curiosité n'était guère fortuite, dans la mesure où elle relevait d'un certain esprit empirique chez les voyageurs qui étaient toujours déterminés à vouloir mieux connaître les endroits qu'ils visitaient et à mieux analyser les phénomènes socioculturels qu'ils rencontraient au cours de leurs déplacements.

Il paraît même que le terme « curiosité » était approprié au siècle des Lumières qui canalisait la curiosité dans son sens philosophique, sociologique et ethnologique. Les intellectuels de cette époque ne cessèrent de cogiter sur les grandes questions qui concernaient l'origine des choses et des hommes : L'histoire de la terre, l'histoire naturelle de la faune et de la flore, l'histoire des sociétés... Par ailleurs, cette même curiosité était le quotient de presque tous les voyageurs, qui n'étaient pour rien fils de leurs époques.

---

<sup>1</sup> Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...* *op.cit.*, t.2, p. 21-22.

<sup>2</sup> Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...* *op.cit.*, p. 71.

### De quelle curiosité s'agissait-il ?

Le Dr Shaw la résumait dans la manière de « voir ce qu'il y a de plus remarquable, la manière de vivre des habitants et l'accueil que trouvent les voyageurs, de même que les peines et les dangers auxquels ils sont exposés, et mille autres choses de cette nature. Elles semblent être trop intéressantes et trop curieuses pour les passer sous silence... ».<sup>1</sup>

De nature à être minutieux dans leurs constatations au cours de leurs déplacements, leurs préjugés sur le relevé du vécu, n'étaient au fait que le corollaire de cette curiosité scientifique et philosophique qui submergeait les esprits au cours du siècle des Lumières. Nos voyageurs nous rapportaient, ainsi, les anecdotes et les scènes les plus originales de la vie quotidienne du Tunisien. Néanmoins, on se demande, pourquoi allaient-ils parfois, révéler ce que les originaires du pays tenaient dans la discrétion et considéraient comme tabous, si ce n'était la volonté de vouloir propager l'image du « Barbaresque », « Barbare », tant chère aux Européens à cette époque.

### 3.1. Il est sauvage

La sauvagerie « innée » chez le Nord-Africain, et le Tunisien plus précisément, était une image récurrente dans les récits de voyages des Européens au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils la retrouvaient partout et à tous les niveaux ; aussi bien dans son apparence physique que dans son comportement social, dans la rue, dans son lieu de travail et même chez-lui.

Déjà préparé à rencontrer ces sauvages Arabes et Maures, dont « on » les lui avait « dépeints comme les êtres de la nature les plus inhumains et les plus féroces... ».<sup>2</sup> Tout rappelait à l'Abbé Poiret la sauvagerie des peuples qu'il visitait, « en apparence à demi sauvages... ».<sup>3</sup> « Ces Arabes, insistait-il, sont les plus cruels de tous. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il y ait parmi eux des anthropophages, tant ils sont affamés et avides de sang humain... ».<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Thomas SHAW, *Travels observations...op.cit.*, Préface

<sup>2</sup> Abbé POIRET, *Voyage en Barbarie...op.cit.*, Préface.

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 41.

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 39.

Quels étaient les signes qui préfiguraient la sauvagerie du Tunisien des contrées où le naturaliste avait passé plusieurs mois ?

Physiquement, « [l]eurs yeux sont pleins de feu et de courage, répondait-il, un regard féroce des traits mâles et fortement prononcés, le nez aquilin, des bras nerveux, la taille haute, la démarche fière, les jambes, les cuisses et les épaules presque toujours à nu... ».<sup>1</sup> « Leur figure est horrible. Ils sont maigres, décharnés, couverts de lambeaux et dégoûtants par leur malpropreté... ».<sup>2</sup> « Leurs accents sont forts, aigus. Le son de leur voix sonore blesse les oreilles et s'entendent au loin... ».<sup>3</sup>

La sauvagerie se rencontrait dans leur mode de vie également, à l'instar de Leurs tentes qui étaient « toutes malpropres et dégoûtantes ». Notre naturaliste devait surtout « s'accoutumer à leur nourriture frugale et peu délicate... ».<sup>4</sup>

Même dans son nid conjugal, le comportement du Tunisien révélait parfaitement cette image de sauvagerie dans le récit de Pananti : « Un mari Maure, très ennemi de l'accroissement de sa famille agit, selon le captif de la course algérienne, dans le lit conjugal, comme un vrai pirate, et dévaste le champ du plaisir, au lieu de l'enrichir d'une aimable descendance... ».<sup>5</sup>

### 3.2. La femme tunisienne, cette pauvre créature<sup>6</sup>

Le thème de prédilection des voyageurs fut incontestablement celui de la femme. En effet, il n'y avait pratiquement pas de récit qui n'eût réservé au moins un passage, si ce n'était tout un chapitre, pour relever les conditions de la femme tunisienne, telles qu'ils les avaient notées en témoins oculaires ou bien, telles qu'ils les avaient récoltées dans les anecdotes populaires. Ces témoignages nous permettent, actuellement, de découvrir une image de la femme

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p. 31.

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 40.

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 42.

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 45.

<sup>5</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger...op.cit.*, p. 346.

<sup>6</sup> Pour cette partie, nous nous sommes référés à notre article, « L'image de la femme tunisienne à l'époque moderne à travers les témoignages des Européens », in *Arab Review for Ottoman Studies*, FTESI, Tunis septembre 2006.

tunisienne qui se rapprocherait, en quelque sorte, d'une certaine réalité.

Toutefois, il faut noter que les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient décrit un être qui brillait, à cette époque, par son absence dans la rue et dans les différentes activités économiques. Il s'agissait, au fond, d'un être énigmatique qui fut entouré d'un ensemble de préjugés, déjà préétablis dans la conception occidentale des sociétés arabo-musulmanes. Nos voyageurs trouvaient, en concomitance, dans les conditions de la femme tunisienne une occasion propice pour étayer la position d'infériorité de la femme tunisienne dans la société et surtout pour établir une comparaison entre les femmes orientales et leurs homologues occidentales. Par le truchement de cette comparaison, nos voyageurs ont toujours essayé de dévoiler l'un des visages du recul de la société tunisienne par rapport à celles de l'Occident dans lesquelles, la femme atteignait, à cette époque, un stade assez avancé d'émancipation.

a. Une beauté grossière :

« Les Maures ont de la beauté des idées entièrement différentes de la nôtre ». <sup>1</sup> Il s'agit d'une constatation quasi unanime à tous les voyageurs de l'époque qui faisait, en réalité, état d'une attitude propre à toutes les sociétés, dans la mesure où la notion de beauté relève d'un fait culturel. La conception de la beauté diffère, effectivement, d'une société à une autre et d'une époque à une autre selon des normes socioculturelles. A ce niveau, nos voyageurs ne concevaient la beauté des Tunisiennes que dans des archétypes référentiels de la société occidentale et des normes d'évaluation de ce qui était beau et de ce qui était laid. Ainsi, ils se référaient souvent à l'image de la femme occidentale afin d'évaluer la beauté de la femme tunisienne.

Reconnaissaient-ils, du moins, que la beauté de la femme tunisienne était naturelle sans fards ni déguisement. Elle demeurait, toutefois, à leurs yeux, « sauvage » à cause du cadre climatique dans lequel elle vivait. Selon le Dr Shaw, « la plupart des femmes Maures passeraient pour belles, même en Angleterre, et leurs enfants ont assurément le plus beau teint que je connaisse. Il est

---

<sup>1</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger... op.cit.*, p. 342.

vrai que les garçons, qui sont beaucoup exposés au soleil, brunissent bientôt, mais les filles, qui se tiennent davantage aux logis, conservent leur beauté jusqu'à l'âge de trente ans... ».<sup>1</sup>

Si pour quelques-uns, la femme tunisienne n'essayait pas de démystifier sa beauté contrairement à l'Occidentale, en utilisant des produits naturels,<sup>2</sup> pour d'autre, ce n'en était qu'une mascarade. « Elles se défigurent le visage, nous dit Frank, en se teignant les sourcils soit en les réunissant ensemble par une prolongation large de quelques lignes...soit en dessinant à deux doigts au-dessus des sourcils un demi-cercle noir, ou bien par la même teinture, elles se distribuent des mouches éparses sans symétrie sur leurs figures. Ces diverses peintures ressemblent aux tatouages des nations sauvages de l'Amérique... ».<sup>3</sup>

Pananti se voulait plus impartial en essayant d'établir une comparaison entre les deux êtres : « Si les femmes occidentales, douces et plutôt dociles, ont du lait dans leurs veines, les Tunisiennes, beaucoup plus sauvages ont un pur-sang qui coule dans les leurs...Loin d'employer des lacets pour produire des tailles effilées et gracieuses, elles cherchent à donner aux membres et à toute la personne un entier développement... ».<sup>4</sup> Et pourtant, il s'était trahi par cette image de femme, jugée comme « sauvage et pure sang ».

Ce qui dérangeait nos voyageurs le plus c'était incontestablement l'embonpoint de la femme tunisienne qui paraissait à leurs yeux, criard et inacceptable, voir grotesque et frisait le ridicule. Dotée d'un charme naturel, la femme tunisienne allait le perdre par un embonpoint disgracieux qu'elle cherchait à se donner, « pour plaire à leurs maris qui considéraient cet état comme la plus précieuse des beautés, écrivait Frank. Ils le regardent comme le plus haut degré de perfection auquel puisse parvenir la beauté ».<sup>5</sup> Pourtant, toujours d'après le médecin personnel de Hammouda Pacha-Bey, « cet embonpoint les gêne dans leur marche ; et si l'on peut permettre cette comparaison vulgaire, il fait

---

<sup>1</sup> Thomas SHAW, *Travels observations... op.cit*, t.1, p. 304.

<sup>2</sup> Tels, le *Henné*, le *Souak* et le *Kohol*...

<sup>3</sup> Jean Jacques MARCEL, *Histoire de Tunis... op.cit.*, p. 106.

<sup>4</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger...op.cit.*, p. 341.

<sup>5</sup> Jean Jacques MARCEL, *Tunis...Op.cit.*, p. 106.

ressembler leur allure habituelle à celle des canes de nos basses-cours... ».<sup>1</sup>

Ce critère de beauté, tant recherché par les Tunisiens, ne semblait pas du goût de nos voyageurs. « L'esprit et le sentiment d'amour » qui passaient pour être comme critère de base de la beauté physique et morale de la femme occidentale, ne semblait point faire partie des « ingrédients de l'amour » chez les Maures et n'ajoutaient rien « à la valeur de la femme orientale ».<sup>2</sup> « Le plus d'embonpoint possible et la richesse, voilà ce qu'ils cherchent ; et, dans le vrai, les femmes sont évaluées en raison de leur poids... ».<sup>3</sup> La femme tunisienne et arabe, d'une façon générale, était, donc, la négation de la femme européenne de l'époque, physiquement et moralement.

b. Elle est soumise :

Dans une société tunisienne du XVIIIe siècle, à domination masculine et patriarcale, la femme occupait certainement une position d'infériorité. C'est ce qui encourageait les voyageurs européens à relever des éléments qui étayaient cette infériorité apparente de la femme tunisienne et orientale, d'une façon générale. Toutefois, les relevés n'étaient point anodins, surtout lorsqu'il s'agissait de comparer les conditions sociales de la femme arabe à celle de l'Europe de cette époque.

Socialement, elle était dominée par l'homme et « souffrait » d'une telle condition d'infériorité, voir « d'écrasement total ». Lors de son voyage en Tunisie en 1784, Louiché Desfontaines dénonça cette situation d'infériorité de la femme tunisienne : « Les femmes tunisiennes, écrivait-il, sont élevées dès leur plus tendre enfance dans la retraite et dans la soumission, affermiées dans ces principes par les leçons, par l'exemple de leurs mères, par la force de l'opinion, par l'empire de la loi. N'ayant aucune liaison avec les Européennes, pour lesquelles on a besoin de leur inspirer de la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger...op.cit.*, p. 342.

<sup>3</sup> *Ibid.*

haine et du mépris, elles ne soupçonnent même pas qu'il puisse exister un sort préférable à celui dont elles jouissent ».<sup>1</sup>

Par contre, la femme européenne était de fait et de droit déjà émancipée et participait pleinement à la vie politique, économique et culturelle. En 1804, Louis Frank releva ce fait et nota que « les femmes de Tunis et de Barbarie en général, sont bien éloignées de jouer un rôle aussi brillant que nos dames européennes et elles sont bien loin d'obtenir, dans la société tunisienne, une position aussi agréable que celle dont notre civilisation fait jouir nos compagnes ».<sup>2</sup>

Quelles étaient les raisons d'une telle situation dans laquelle la femme tunisienne végétait ?

Nos voyageurs avançaient les considérations religieuses et culturelles arabo-islamiques qui ravalait la femme à une position de second ordre. Le mariage, tout particulièrement, constituait pour elle une nouvelle étape de sa vie la plus dégradante. En effet, tous les voyageurs rejetaient l'anathème de cette situation avilissante sur ce que les hommes considéraient leur droit naturel, en l'occurrence la supériorité de l'homme sur la femme. La polygamie, « mal incurable des sociétés musulmanes », assurait cependant, à l'homme le droit de suprématie. Ce droit, considéré pour être « divin » fut dénoncé, sans tabou, par tous les voyageurs. « Il est sans aucun doute, nous assure-t-on, à l'origine des malheurs de la femme orientale ». Desfontaines, se révolta contre les *Harems* qui abritaient « plusieurs milliers de femmes vendues à l'esclavage... ». Elles consumaient leurs plus beaux jours dans des prisons où « elles y sont condamnées à renoncer pour jamais au plus sacré de tous les liens, au plus vif et au plus aimable de tous les penchants, pour satisfaire la vanité ou les caprices passagers de quelques tyrans ».<sup>3</sup>

Chez-elles, ces malheureuses épouses, selon le récit de Pananti, « sont exclues de tous droits et de tous privilèges du sexe opposé, ainsi que de tous les plaisirs de la société... elles sont toujours

---

<sup>1</sup> Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...* *op.cit.*, t.2, p. 23.

<sup>2</sup> Jean Jacques MARCEL, *Histoire de Tunis ...op.cit.*, p. 108

<sup>3</sup> Dureau DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger...* *op.cit.*, t.2, p. 23.

renfermées, gênées dans tous leurs mouvements et secrètement surveillées...Proie constante de la jalousie et de l'envie, et éprouvant les angoisses de l'amour-propre humilié et de la beauté dédaignée. Elles sont, en général, obligées de partager les affections de leurs maris avec des rivales heureuses...elles sont réduites à un état d'esclavage : Elles assistent au repas de leur mari, comme de simples servantes, leur présentent l'eau pour se laver et leur baisent respectueusement les pieds... ».<sup>1</sup> Ces conditions dépeintes comme l'apanage de toutes les femmes nord africaines et Arabes, d'une façon générale, permettaient à ce voyageur d'indexer les Musulmans dont la religion inculquait que « Dieu a créé la femme uniquement pour la jouissance des sens, contribuer au plaisir du sexe fort et perpétuer la race humaine... ».<sup>2</sup>

Etant originaire de Russie et loin d'avoir de tels préjugés des Occidentaux sur la société barbaresque, l'Amiral Kokovtsov, essaya, de son côté, d'apporter une explication un peu plus modérée aux conditions sociales dans lesquelles vivaient les femmes tunisiennes. D'après lui, « elles sont plongées dans une profonde ignorance et elles n'ont pas la moindre idée de ce qu'est la vie humaine au dehors, parce que, dès leur enfance, elles sont fermées dans le sérail et on ne les instruit de rien autre chose que du commerce voluptueux qu'elles auront avec leurs maris... ».<sup>3</sup>

### Conclusion

L'étude de la connaissance historique de soi à travers la représentation de l'autre par le biais de ce que nous offre cette littérature viatique, diversifiée, mais qui versait dans une même conception, celle du Siècle des Lumières, s'avère indispensable pour mettre en exergue « une théorie générale de la connaissance ». Devrons-nous, cependant, confronter de manière systématisée les écrits des voyageurs ainsi que leur analyse référentielle et sémiologiques avec d'autres témoignages et à *fortiori* avec d'autres sources. Car, en tant qu'historiens, nous sommes tenus à multiplier les éclairages afin de reconstituer une micro histoire de l'altérité. Cependant, quelle attitude prendre face à ce jeu de « double miroir

---

<sup>1</sup> Federico PANANTI, *Relation d'un séjour à Alger...Op.cit.*, p. 346.

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 347.

<sup>3</sup> Marcel CANARD, "Une description de la côte barbaresque au XVIIIe siècle ..." *Op.cit.*

», présentant des textes reconnus pour être littéraires, mais qui dissimulent une autre face qu'il faut déchiffrer et décoder, dans le but d'atteindre leur dessein. Pourquoi étaient-ils écrits à cette époque et de cette manière précisément ?

Edward Saïd, en décortiquant les textes littéraires et les discours des hommes politiques des XIXe et XXe siècles, n'avait-il pas opté pour une analyse systématique de tout le système de représentation idéale dans lequel l'Occident avait conçu l'Orient, voire le créé, alors qu'il s'apprêtait à son assaut impérialiste ? Il retraça, en concomitance, une partie de l'histoire des préjugés anti-arabes et anti-islamiques, et révéla la manière dont l'Occident avait appréhendé « l'autre ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cf., Edward SAÏD, *L'orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Edi. Robert Laffont, 1980.

**Annexe***Tableau récapitulatif des plus célèbres voyageurs en Tunisie au XVIIIe siècle*

	Nom	Quali	Origine	Séjour	Titre de la relation de voyage ou des articles qui la citent
1	De La Fay (J.B)	Miss	Française	1700	<i>Etats des Royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis, et Alger</i> , Guillaume Behourt, Rouen, 1703.
2	De La Motte (Philemon)	Réd	Française	Juin 1700 et 1720	<i>Etats des Royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis, et Alger</i> , Guillaume Behourt, Rouen, 1703.  <i>Voyage pour la Rédemption des Captifs aux Royames d'Alger et de Tunis fait en 1720 par les PP, François Comelin, Philemon de La Motte et Joseph Bernard, de l'ordre de la Sainte Trinité, dits Mathurins</i> , Paris 1721.
3	Krump (T)	Réd	Allmande	Vers 1700	Fendri (M), "Trois voyageurs allemands en Tunisie au XVIIIe S" in <i>R.H.M</i> , N° 33-34.
4	Poiron (J)	Av	Française	1708	<i>Mémoire Concernant l'état présent du Royaume de Tunis, de 1701 à 1725</i> , présentation de J. Serre, Paris I.H.E.M XV, 1925.
5	Lucas (P)	Miss	Française	1708	<i>Voyage fait par ordre du roy dans la Grèce, l'Asie mineure, la Macédoine et l'Afrique</i> , Paris 1708, 2 volumes.

6	De Pitton (I)	Miss	Française	1725	<i>Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy Contenant l'histoire ancienne de plusieurs îles de l'archipel de Constantinople, des côtes de la mer noire, de l'Arménie, de la Géorgie, des frontières de Perse et de l'Asie mineure, Paris 1727.</i>
7	Ximenes (P)	Miss	Espagnole	1720	Eplaza (A), "Nouveau documents sur les Andalous en Tunisie au XVIIIe S" in <i>R.H.M</i> , N° 17/18 ; Thouvenot (R), « Notes d'un espagnol sur un voyage qu'il fit en Tunisie (1724) », <i>Revue tunisienne</i> , 1938, n° 35-36, p 313-323.
8	Peyssonnel (J)	Scien	Française	mai 1724 avril 1725	Lettres rassemblées pour la première fois par Dureau de La Malle sous le titre de <i>Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du Roy en 1724-1725</i> , Paris, librairie de Gide, 1838.  Lucette Valensi en a fait une annotation, <i>J.A Peyssonnel, voyage dans la Régence de Tunis et d'Alger</i> , La Découverte, Paris 1987.
9	Tassy (L.de)	C	Française	1725	<i>Histoire des Etats barbaresques qui exercent la piraterie Contenant l'origine, les révolutions et l'état présent des royaumes d'Alger, de Tunis de Tripoli et du Maroc...Amsterdam, 1757</i>

10	La Faye (P. J. E)	Ré	Française	1726	<i>Relation du Voyage pour Rédemption des Captifs aux Royaumes de Tunis et d'Alger, en 1723-1725, par J. de la Faye, Paris, 1726.</i>
11	Shaw (I)	Scien	Anglaise	octobre - novembre 1727	<i>Travels observations relating to several parts of Barbary and Levant, Oxford, 1738. Traduit en français par Jean Neaulm, Voyage de Mr Shaw, MD..., La Haye, 3 tomes, 1743.</i>
12	Boyer de Saint Gervais	C	Française	1729/1734	<i>Mémoires historiques qui Concernent le gouvernement de l'ancien et le nouveau royaume de Tunis ... Paris 1736.</i>
13	La Condamine	Scien	Française	juin 1731	" <i>Journal de mon voyage</i> " rassemblé et publié par le vicomte Begouen in R.T, 1898.
14	Tollot (JB)	Av	Française	juin 1731	<i>Nouveau voyage fait au Levant des années 1731 et 1732, Contenant les descriptions d'Alger, Tunis, Tripoly de Barbarie, Alexandrie en Egypte, Terre Sainte, Constantinople... par le sieur Tollot, Paris, chez le libraire Durand, 1742.</i>  Le Vicomte Begouen "Nouveau voyage fait au Levant les années 1731/1732..." in R.T, 1898.
15	Hebenstreit (J)	Scien	Allemande	Juin 1732 sep 1733	Fendri (M), "Trois voyageurs allemands en Tunisie au XVIIIe S" in R.H.M, N° 35-36.

16	Bruce	C	Anglaise	Août 1765	Playfair (RL), <i>Voyage sur les traces de Bruce en Algérie et en Tunisie.</i>
17	Kokovtsov (M)	Miss	Russe	Mars-sept 1776	Cor (M), "Une description de la côte barbaresque au XVIIIe S par un officier de la marine russe" in R.A, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tri 1951.
18	De Paradis (V)	Dip	Française	1780/1 786	Cuoq (J), <i>Venture De Paradis, Tunis et Alger au XVIIIè S</i> , Paris 1983.
19	Quirini (A)	Miss	Italienne	1784	Doxera (M), <i>Journal historique du voyage de S.E le sénateur André Quirini commandant des navires de la côte d'Afrique...Rome</i> 1784.
20	Desfontaines (L)	Scien	Française	1783/1 784	Dureau de La Malle, <i>Fragment d'un voyage dans la Régence de Tunis et d'Alger fait de 1783 à 1786, t2</i> , Paris 1838.
21	Vicherat (P)	Miss	Française	1784/1 786	Gandolphe (M), "Notes inédites sur Tunis en 1786 et sur son épidémie de peste en 1785" in R.T, N° 125, 1918.
22	Abbé Raynal	Av	Française	1784	<i>Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens en Afrique septentrionale</i> , Paris 1789.
23	Stanley (E)	Sci	Anglaise	1784/1 786	<i>Observation on the city of Tunis and the adjacent country with view of cap Carthage</i> , Londres 1786.

24	Abbé Poiret	Av	Française	1785/1 786	<i>Voyage en Barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785/1786...Paris 1789.</i>
25	Einsidel (A.V)	Av	Allemande	1785/1 786	Fendri (M), "Trois voyageurs ..." in <i>R.H.M</i> , N° 42.
26	Caroni (P)	Cap	Italienne	1804	<i>Ragguaglio del viaggio compendiso di un antiquario sorpreso da corsari, Cdotto in Barbaria e felicemente ripatriato</i> , Milano 1805.
27	Chateaubriand	Av	Française	1806	<i>Itinéraire de Paris à Jérusalem</i> , Paris 1904.
28	JULIEN (F) serviteur de Chateaubriand	Av	Française	1806	« Tunis et Carthage, souvenirs d'une station sur la côte de d'Afrique », in <i>Revue Contemporaine</i> , 1864.
29	Boutin	Scien	Française	1808	Hugon (H), "Une mission topographique à Tunis en 1808" in <i>R.T</i> , N° 53, 1905.
30	Frank (L)	Scien	Française	1804/1 808	Marcel (J.J), <i>Histoire de Tunis, précédée d'une description de cette Régence par le Dr Louis Frank</i> , Paris 1850 ; réédité par les Editions Bouslama, en fac-simile, Tunis 1979.
31	Mac Gill (I)	Av	Anglaise	1808/1 809	<i>An account of Tunis, of its governments, manners, costumes antiquities especially of its productions, manufactories and commerce</i> , Glasgow 1811.
32	Pananti (F)	Cap	Italienne	1813	<i>Relation d'un séjour à</i>

					<i>Alger...</i> traduit de l'anglais par Le Normant, Paris 1820.
--	--	--	--	--	--

\*Av : Aventurier ; C : Consul ; Ré: rédempteur, Miss: missionnaire ;  
Cap : Captif ; Scien : Scientifique, Mili : militaire, Dip : diplomate